



CAMPING LE MARTINET

www.camping-saint-claude.fr

ENGAGEMENT DE RESERVATION (BOOKING FORM)

Nom :

(Name)

Prénom :

(Surname)

Adresse :

Code postal :

(Post code)

Ville :

(Town)

Pays :

(Country)

Tél.

E-mail

Date d'arrivée :

(Arrival)

Date de départ :

(Departure)

Nombre d'adultes :

(Number of adults)

Nombre d'enfants (≤ 10 ans) :

(Number of childrens ≤ 10 years)

Paiement par chèque CB ou VAD

Chèques vacances

N° CB :

Date expiration : 3 derniers chiffres au dos :

Attention, la taxe de séjour sera à ajouter à votre règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et les accepte. Toute réservation ne sera acceptée et confirmée qu'après réception de ce contrat complété et signé.

Attention, the tourist tax will be has to add to your payment. I recognize to have acquainted with the general conditions of sales and accept them. Any reservation will be accepted and confirmed only after reception of this completed and signed contract.

Date :

Signature :

RESERVATION D'UN EMPLACEMENT

(Pitch booking)

Tente

Caravane

Camping car

Electricité

Arrhes de 45 € pour les réservations d'une semaine ou plus.

(deposit for reservation for a week or more)

Solde du séjour réservé à régler la veille de votre départ.

(The balance of booking be paid one day before your departure)

RESERVATION D'UNE LOCATION

(Rental booking)

Chalet 2/4 pers (people)

Chalet 4/6 pers (people)

Cabane bois (POD)

2 personnes (people)

Acompte 30% lors de votre réservation

Solde du séjour 15 jours avant votre arrivée.

(Advance payment 30% for reservation and the balance of booking must be paid 15 days before your arrival)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Réservation

A réception de votre contrat de location et de votre acompte, le camping "Le Martinet" enverra, dans la mesure des places disponibles, une confirmation. La réservation ne devient effective qu'après réception de la confirmation du Martinet. La réservation est faite à titre strictement personnelle. Le campeur ne pourra en aucun cas sous louer ou céder son séjour sans accord de la direction.

2. Annulation

L'annulation d'une réservation doit être adressée par lettre recommandée au moins trente jours avant la date prévue de votre arrivée, sinon l'acompte versé lors de la réservation sera conservé par le camping.

3. Conditions de paiement

Pour les emplacements, un acompte de 45 € doit être réglé par chèque, chèques vacances ou CB au moment de la réservation lorsque celle-ci dépasse une semaine. Le solde du séjour doit être réglé la veille du départ.

Pour les locations, un acompte de 30% du prix du séjour doit être réglé au moment de la réservation, le solde doit être réglé 15 jours avant votre arrivée. Aucun remboursement ne sera effectué par la direction du camping en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

4. Arrivée

La réception est ouverte de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H00. Le jour prévu de votre arrivée, les emplacements seront disponibles à partir de 8H30 et devront être occupés avant 19H00.

Les locations seront quant à elles disponibles à partir de 14H30 et devront être occupées avant 19H00.

En cas de retard, nous vous demandons de nous prévenir : si vous n'avez pas prévenu la direction du camping, celle-ci pourra disposer de l'emplacement et l'acompte restera acquis au camping.

Le numéro de l'emplacement ou le chalet vous sera attribué par le camping le jour de votre arrivée.

Nous vous demanderons une caution de 300 € pour les chalets, 150 € pour les cabanes bois, à votre arrivée pour les locations d'hébergements.

5. Départ

Le jour de votre départ, les emplacements devront être libérés avant 12H00, les locations devront être libérées avant 10H00 et en parfait état de propreté pour que la caution vous soit rendue après état des lieux.

Le camping propose une prestation nettoyage tarifée pour ceux qui le souhaite.

Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. Une somme forfaitaire (montant de la prestation nettoyage) sera retenue sur la caution en cas de nettoyage incorrect.

6. Règlement intérieur

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping disponible sur le site internet et à l'accueil. Le non respect de ce règlement peut entraîner l'annulation immédiate de votre séjour.

Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc..., ainsi qu'en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

GENERAL CONDITIONS OF SALE

1. Réservation

In reception of your rental agreement and your deposit, the campsite " Le Martinet " will send, as far as the available places, a confirmation. The reservation becomes effective only after reception of the confirmation of Le Martinet. The reservation is made for title strictly personal. The camper will can on no account to rent or give up his stay without agreement of the direction.

2. Cancellation

The cancellation of a reservation must be sent by registered letter at least thirty days before date planned by your arrival, otherwise the deposit paid during the reservation will be kept by the campsite.

3. Terms of payment

For places, a 45 € deposit must be settled by CB at the time of the reservation when this one overtakes one week. The balance of the stay must be settled the day before the departure.

For the rents, a deposit of 30 % of the price of the stay must be settled at the time of the reservation, the balance must be settled 15 days before your arrival.

No refund will be made by the direction of the campsite in case of delayed arrival or of early departure.

4. Arrival

The reception is opened from 8:30 am till 12:00 am and from 2:30 pm till 7:00 pm. The day planned by your arrival, the places will be available from 8:30 am and must be occupied before 7:00 pm.

The rents will be as for them available from 2:30 pm and must be occupied before 7:00 pm.

In case of delay, we ask you to warn us: if you did not warn the direction of the campsite, this one can have the place and the deposit will remain acquired in the campsite.

The number of the place or the chalet will be attributed to you by the campsite the day of your arrival.

We shall ask you for a 300-€ (cash only) pledge for chalets, 150 € (cash only) for huts wood, upon your arrival for the rents of accommodations.

5. Departure

The day of your departure, places must be freed before 12:00 am, the rents must be freed before 10:00 am and in perfect condition from cleanliness so that the pledge is returned you after inventory of fixtures.

The campsite proposes a service cleaning fixed the price for those who wishes it.

Any hoarse or damaged object will be at your expense as well as the restoration of places if it turned out necessary. A lump sum up of the service cleaning will be retained on the pledge in case of incorrect cleaning.

6. Internal rules

Every camper is anxious to conform to the internal rules of the campsite available on the web site and in the reception. The non compliance with this rules can entrainer the immediate cancellation of your stay.

It is up to the camper to make sure. The campsite declines any responsibility in case of theft, fire, bad weather, etc., as well as in case of incident recovering from the civil liability of the camper.